

L'Œuvre Nationale du Bleuet de France, gérée par l'ONACVG, agit depuis la Première Guerre mondiale en faveur des anciens combattants et victimes de guerre

LE BLEUET DE FRANCE, C'EST QUOI ?



- > Le Bleuet de France est né pendant la Grande Guerre, à l'Institution nationale des Invalides, hôpital où les mutilés de guerre fabriquaient des fleurs de bleuet en tissu et les vendaient pour se réinsérer socialement et subvenir à leurs besoins.
- > Depuis, des collecteurs bénévoles anciens combattants, jeunes... quêtent sur la voie publique des fonds à l'occasion des journées nationales commémoratives du 8 mai et du 11 novembre pour participer au financement d'actions sociales et d'opérations de mémoire des services départementaux.
- > Des milliers de collecteurs se mobilisent chaque année en donnant un peu de leur temps. Collecter est une manière de rendre hommage et de préserver la mémoire des hommes et femmes qui nous ont permis de vivre dans un pays libre.
- > Plus d'un million d'euros est réuni grâce à la générosité des donateurs lors des collectes et toute l'année par l'envoi de dons.

Le Bleuet de France, fleur symbole du souvenir, est aussi la fleur de l'avenir.

La mémoire, c'est la capacité à se rappeler le passé. Mais pourquoi conserver ces souvenirs ?

LA MÉMOIRE POUR QUOI FAIRE ?



- > L'expérience des hommes et des femmes qui ont participé directement ou non aux guerres du XX^{ème} siècle est importante à garder en mémoire parce qu'elle a été guidée par l'engagement pour la liberté et l'espoir d'un monde de paix.
- > Aujourd'hui, il faut se souvenir de ces idéaux pour nous aider à résister à l'oppression, à l'intolérance, à l'extrémisme. L'ONACVG donne ainsi la parole à ses ressortissants pour qu'ils puissent expliquer aux plus jeunes leur histoire et leur action. Voyages sur des lieux de mémoire, expositions, randonnées historiques, cérémonies d'hommage sont autant de situations pour se rencontrer et dialoguer.
- > Pour l'ONACVG, il est indispensable que les jeunes jouent un rôle actif dans la préservation de la mémoire : participation aux commémorations, au Concours National de la Résistance et de la Déportation, découverte de lieux d'histoire...

La mémoire, c'est une manière d'apprendre à être citoyen...

les guides de l'onacvg

L'ONACVG Comment ça marche ?

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre



L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est né en 1916, pendant la Grande Guerre.

L'ONACVG, QU'EST CE QUE ÇA VEUT DIRE ?



- > Il a d'abord été créé pour venir en aide aux soldats démobilisés et mutilés lors des combats.
- > Ensuite, ce sont les enfants orphelins de guerre dont l'Office s'est occupé pour leur redonner une famille et un avenir et enfin, après la guerre, ce sont tous les combattants qui ont bénéficié du soutien de l'État
- > Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les personnes affectées par la Grande Guerre de 1914-1918 mais aussi par la Seconde Guerre mondiale, la Guerre d'Indochine, la Guerre d'Algérie, les opérations de maintien de la Paix hors de France et aussi les victimes du terrorisme.

Ces femmes, ces enfants, ces soldats... sont appelés :

- > Les "anciens combattants et les victimes de guerre".
- > Il y a encore plusieurs millions de personnes pour lesquelles l'ONACVG agit.
- > Ils sont anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la nation, blessés de guerre, déportés, résistants, Harkis...

On les appelle des ressortissants.

C'est un établissement géré conjointement par l'État et les anciens combattants et victimes de guerre.

L'ONACVG, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?



- > Il se compose de plusieurs services spécialisés :
 - 1 service par département en France métropolitaine, en Outre-Mer, en Polynésie française et Nouvelle-Calédonie,
 - 3 services en Afrique du Nord : Algérie, Maroc et Tunisie,
 - 8 maisons de retraite,
 - 9 écoles de reconversion professionnelle.
- > Chaque service a une fonction particulière mais dépend d'une direction générale située à Paris, à l'Hôtel National des Invalides.
- > Depuis sa création, les anciens combattants et victimes de guerre prennent, en commun avec l'État, les décisions générales sur l'avenir de l'établissement.
- > Un "conseil d'administration" permet, plusieurs fois par an, de débattre des questions nationales concernant les finances, l'organisation et les activités de l'ONACVG. Une assemblée similaire se réunit aussi dans chaque département pour les mêmes raisons mais cette fois-ci au niveau local.

L'ONACVG reste ainsi à l'écoute de ses ressortissants.

L'ONACVG a pour but de venir en aide sur le plan matériel mais aussi moral à l'ensemble de ses ressortissants.

L'ONACVG, À QUOI ÇA SERT ?



Comment faire pour aider 3,6 millions de personnes qui sont dans des situations très différentes les unes des autres ?

LA RECONNAISSANCE ET LA RÉPARATION DES SOUFFRANCES

- > Chaque personne touchée par la guerre ou ses conséquences doit avant tout être reconnue comme ancien combattant ou victime de guerre pour ensuite pouvoir être aidée. Les services départementaux leur délivrent une carte ou un titre qui donne le plus souvent droit à une pension.
- > Chaque ressortissant peut être assisté financièrement ou administrativement : règlement d'une facture, frais de décès, aménagement d'un logement.
- > Certains, plus fragiles, peuvent aussi recevoir une aide personnalisée : aide à l'adoption et suivi des études pour les pupilles de la Nation, accueil en maison de retraite de l'ONACVG pour les personnes âgées dépendantes, aide à la formation pour une reconversion professionnelle pour retrouver un emploi, versement d'un revenu minimum pour les anciens combattants en activité professionnelle involontairement réduite.

Les ressortissants ont aussi besoin que leur mémoire reste vivante pour les générations futures.